



Ecole du groupe CCIV

# Bac pro Technicien d'usinage



INDUSTRIE

## Le diplôme

L'apprenti est présenté à l'examen d'Etat du Baccalauréat professionnel Technicien d'usinage à l'issue de la troisième année de formation. Il reçoit également le diplôme de la CCI de Versailles Val d'Oise/Yvelines délivré conjointement avec l'entreprise d'accueil, s'il a obtenu des résultats satisfaisants pendant les deux années de formation et s'il a passé avec succès les épreuves du Baccalauréat professionnel Technicien d'usinage.

## Les objectifs de la formation

*Au terme de sa formation, le futur diplômé sera capable de s'intégrer dans une équipe de productique mécanique, d'être autonome et de situer son activité dans le cadre global de l'entreprise. C'est dans cette perspective qu'il mettra en œuvre son savoir-faire dans les domaines suivants :*

- La préparation décentralisée des processus opératoires relatifs à l'ensemble des composants du système de production
- La préparation, le préréglage et la gestion des outillages de coupe, des systèmes d'installation et d'alimentation des pièces
- La fabrication et le contrôle dimensionnel des pièces réalisées
- La conduite, le suivi, l'optimisation et le traitement des anomalies du système de production
- La maintenance de premier niveau de l'ensemble du système de production et la mise en œuvre des procédures de diagnostics

## Contact

Lydie Cordel

01.30.75.38.25

lcordel@versailles.cci.fr

ifa.chauvin@versailles.cci.fr

## IFA Adolphe Chauvin

22, rue des Beaux Soleils

95520 Osny

BP 50206

95523 Cergy-Pontoise Cedex

www.ifa-chauvin.fr

## Perspectives professionnelles

Le titulaire du Bac professionnel Technicien d'usinage est un technicien d'atelier.

Il a globalement la maîtrise de la gestion et de la conduite d'un ensemble de moyens de production relatif à l'obtention de famille de produits.

## Secteurs d'activité

Les activités du futur bachelier peuvent être envisagées dans divers cadres :

**Bureau des Méthodes :**

- Etudes de fabrication d'outillage, des temps
- Service de mise en production

**Fabrication :**

- Mise en œuvre de systèmes de production
- Exploitation et optimisation de systèmes de production
- Organisation d'un atelier de fabrication
- Gestion de la qualité

## Déroulement de la formation

La préparation se déroule sur 3 ans selon le mode alternance école/entreprise :

- 1 semaine à l'IFA Adolphe Chauvin
- 1 semaine en entreprise

## Conditions légales

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires
- Conclure un contrat de formation par alternance avec un employeur

## Modalités d'inscription

- Etude du dossier
- Entretien de motivation

Les sessions d'admission sont organisées à partir du mois de février.

Le dossier de candidature est disponible à l'IFA ou sur [www.ifa-chauvin.fr](http://www.ifa-chauvin.fr).

## Rémunération et contrat de travail

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète, dispensée pour partie en entreprise et pour partie au CFA.

Sous réserve de dispositions conventionnelles ou contractuelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage. Cette rémunération est calculée sur un pourcentage du SMIC variable de 25% à 78%.

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat d'apprentissage.

(source dictionnaire permanent social 2008)



**Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.**

Pour plus d'informations, consultez la fiche contrat de professionnalisation.

### Pré-requis

- Sortie de 3<sup>ème</sup>

### Programme de la formation

#### Enseignement général :

- Français
- Histoire - Géographie
- Arts appliqués
- Anglais
- Gestion financière
- Mathématiques
- Physique-chimie

#### Enseignement professionnel :

- Construction mécanique
- Programmation et mise en œuvre de système de production automatisé (M.O.C.N., centre d'usinage, banc de préréglage)
- Exploitation et mise en œuvre de machine à mesurer tridimensionnelle
- Etude et optimisation de processus d'usinage
- Dessin industriel, étude de système, mécanique
- Exploitation d'un système de F.A.O.
- Maintenance de premier niveau et mise en œuvre des processus de diagnostic

### Exemples de travaux confiés en entreprise dans le cadre de l'apprentissage

- Réglage des machines à commandes numériques et conventionnel
- Pilotage des machines à commandes numériques et conventionnel
- Contrôle des pièces réalisées
- Ajustage

### Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) ou tout autre diplôme de niveau III

Tout sur les écoles  
du groupe CCIV

[www.ecoles.versailles.cci.fr](http://www.ecoles.versailles.cci.fr)